

MINISTRE DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 2.01.97.....1997.....

N° 1043/97.....

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CEPEX.
C/O MINECOFIN

Objet : Requête du MIJESCAFOP
auprès du PNUD

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

J'ai l'honneur de vous transmettre le projet « Appui à la Formation des Jeunes »
(MIJESCAFOP / GTZ) qui a démarré en Décembre 1997 et qui a déjà réalisé
plusieurs activités et qui en envisage d'autres.

Etant donné les difficultés économiques que connaît actuellement l'Allemagne, les
fonds deviennent limités, raison pour laquelle certaines activités sont exécutées avec
un léger retard. Je vous apprendrais aussi que les infrastructures nécessaires sont
installées et prêtes à fonctionner.

Aussi, vous demanderais-je de bien vouloir considérer notre demande de fonds
(voir le projet en annexe) afin que le dit projet puisse étendre son assistance au
programme entier de la Formation Professionnelle au Rwanda (entrepreneurship,
compétence des formateurs, etc.)

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire
Exécutif, l'assurance de ma haute considération.

François NGARAMBE
Ministre de la Jeunesse, des Sports
de la Culture et de la Formation Professionnelle



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DU RWANDA
DOCUMENT DE PROJET**

TITRE : **Projet Appui à la Formation des Jeunes**
DUREE : **16 mois**
LIEU D'EXECUTION : **Rwanda**
SECTEUR ET SOUS-SECTEUR CAC/PNUD :
SECTEUR ET SOUS SECTEUR GOUVERNEMENTAUX :

**Contribution du PNUD et
participation aux coûts :**

PNUD :	US \$	510.372
GTZ (BMZ) :	US \$	1.191.800
Gouvernement :	US \$	115.000
Total :	US \$	1.817.172

AGENCE D'EXECUTION : GTZ

AGENCE GOUVERNEMENTALE
D'EXECUTION : MIJESCAFOP

DATE D'EXTENSION :

DESCRIPTION SUCCINCTE :

Dans le cadre du projet est prévu la construction et la réhabilitation d'au moins trois centres de formation des jeunes dans des régions avec un environnement différent. Ces centres seront équipés avec un équipement adapté aux potentiels des régions. Le projet développera des formations qui répondront directement aux besoins et potentiels des jeunes en utilisant une approche participative. L'intégration d'entrepreneurship pour la préparation des jeunes à l'auto-emploi et des activités socioculturelles pour la réconciliation vont jouer un rôle clé dans la réalisation du concept. Le projet se chargera aussi avec la formation et le perfectionnement des formateurs. Les expériences acquises contribueront à une stratégie générale de Formation Professionnelle dans le MIJESCAFOP.

Approuve au nom du gouvernement
Nom / Titre

Date

Approuve au nom de la GTZ
Nom / Titre

Date

Approuve au nom du PNUD
Nom / Titre

Date

A. CONTEXTE

Les conditions de vie pour les jeunes, qui déjà avant la guerre étaient très difficiles, se sont sensiblement détériorées depuis le génocide de 1994. Ici l'on doit d'abord tenir compte de ce qui suit:

- la pyramide d'âge spécifique (env. 53% de la population est en dessous de 16 ans, env. 70% en dessous de 25) et une croissance énorme de la population;
- manque de perspectives relatives au travail et à l'emploi des jeunes en milieu rural;
- chômage dans les villes;
- le saisissement particulièrement fort des filles et des garçons par la pauvreté, la guerre;
- la désintégration des structures sociales et familiales et par conséquent aussi de l'orientation du mode de vie valable jusque là;
- l'abandon prématuré d'enfants et de jeunes du circuit de formation formelle et professionnelle, ici le groupe de filles étant touché de façon particulière.

Suite au génocide et aux déplacements qui s'en suivirent, la structure de la population s'est modifiée. En 1996, les femmes et les filles représentaient entre 60 et 70% de la population globale, tandis que les jeunes en dessous de 18 ans représentaient plus de 60% des habitants. Plus de 90% de Rwandais vivent en milieu rural et subviennent eux-mêmes à leur besoins de vie. Ils vivent dans la pauvreté et c'est à grand-peine qu'ils arrivent à couvrir leurs besoins. Beaucoup d'enfants et de jeunes n'ont pas pu terminer l'école primaire, et parfois même n'ont pas pu entrer à l'école. Un nombre croissant d'adolescents ne reçoit aucune formation générale ni professionnelle suffisante pour trouver un emploi sur le marché du travail (problème central). Ils ont un besoin urgent d'une préparation professionnelle orientée sur le monde du travail. Chaque année ce groupe s'accroît, puisque seulement 20% de jeunes et de filles, ayant l'âge requis pour l'école primaire (env. 1,4 Millions), terminent celle-ci et peuvent passer dans une école secondaire.

La promotion de la jeunesse, leur formation et leur perfectionnement constituent l'une des tâches principales du Ministère de la Jeunesse. Les centres de formation du Ministère, dont seulement une minorité fonctionnent, constituent le point de départ. Les autres doivent être réhabilités et équipés. En outre, il y a carence de formateurs qualifiés.

B. JUSTIFICATION DU PROJET

Par l'élaboration et l'expérimentation d'approches de promotion des jeunes, le projet contribue à l'intégration des jeunes dans la vie économique et sociale de leurs communes. Le gouvernement rwandais attache une grande importance à ce projet de formation sociale. La réalisation des formations adaptées à la région, en association avec des actions génératrices d'emploi et socio-pédagogiques, lesquelles atteignent la grande masse des jeunes et particulièrement les filles, et est considérée comme une tâche primordiale.

Le projet lutte contre la pauvreté sur deux plans: sur le plan macro et meso, il s'agit d'élaborer une nouvelle politique et de nouveaux programmes pour le secteur de la jeunesse. Le projet tente d'enrayer la pauvreté, en menant des actions sur le plan direct dans les domaines de la formation orientée vers la vie mondaine, de la formation génératrice d'emploi et du soutien des structures stables, en faveur des jeunes vivant dans la nécessité.

Le lien entre la réhabilitation des centres avec des opérations pilotes concrètes constitue une importante caractéristique de l'approche méthodique. En concertation avec le Ministère de la Jeunesse, on sélectionne au moins trois centres.

Quant aux opérations pilotes, il s'agit de l'élaboration d'une courte formation d'apprentissage, durant laquelle les jeunes, en plus de leur habileté pratique, acquièrent les connaissances fondamentales nécessaires et une compréhension théorique de leur future activité. Ces considérations se rapportent sur les sujets de formation générale, auxquelles appartiennent la comptabilité et le calcul de coûts, ainsi que la sociologie et « l'éducation à la paix ».

Lors de la définition des domaines spécifiques d'apprentissage pratique et professionnelle, il faut inclure les connaissances et les besoins des artisans, des entreprises et des coopératives œuvrant localement. Au reste, le fondement de l'orientation de la formation spécialisée, qui entre autre tient compte spécialement des besoins des filles, est le reflet de l'offre du marché du travail.

Les actions de formation de base orientées vers la vie mondaine constituent une partie importante du projet. Les centres doivent aussi accueillir ceux qui ont déjà terminé un cours d'apprentissage et qui ont encore la soif d'apprendre, pour prodiguer des conseils et pour le perfectionnement. Dans les CFJ, la formation technique sera combinée à des activités socio-pédagogiques. Ces dernières mesures sont indispensables et urgentes, particulièrement pour le traitement de traumatisme, vécus par la plupart des jeunes. C'est pourquoi l'approche conceptuelle inclut aussi l'encadrement et le suivi des jeunes.

La réussite de l'opération ne peut être assurée que par une collaboration intense entre le Projet et les institutions étatiques et locales. Ce sont les administrations communales qui appuient massivement la réhabilitation des CFJ et la reprise des cours de formation. Aussi bien les bourgmestres que les représentants du Ministère dans les communes se sont disponibles pour élaborer des approches alternatives à la formation et au perfectionnement des jeunes, aussi bien dans des professions artisanales que dans le domaine des coopératives des jeunes orientées dans l'agriculture. Ce sont les représentants du Ministère au niveau de la Préfecture qui doivent vulgariser cette approche à l'échelle nationale. Il s'agit donc d'un processus lancé à long terme, de politique régionale et nationale relative à la jeunesse.

C. ASSISTANCE ANTERIEURE ET EN COURS

Le projet a démarré en Décembre 1997 avec un financement BMZ se limitant à 2.000.000,- DM. La présente phase du projet était prévue jusqu'au novembre 1999, mais se prolongera selon toute vraisemblance jusqu'à mi-2000. L'évaluation des activités incluant l'étude de la deuxième phase sera en août 1999.

Le projet continuera avec une deuxième phase qui est estimée à 4.000.000,- DM et durera entre 3 et 4 ans.

A la date actuelle, et pour la présente phase les travaux suivants sont terminés ou en cours :

1. Evaluation non-formelle du travail des Centres de Formation des Jeunes (CFJ) au Rwanda.

2. CFJ Rubona (Commune Bicumbi, Préfecture Kigali Rurale)
 - Analyse socio-économique des groupes cibles dans la commune de Bicumbi
 - Réhabilitation du CFJ
 - Achat et livraison des équipements et consommables pour trois filières de formation (menuiserie, maçonnerie, couture)
 - Démarrage de la formation dans deux filières au mois d'Octobre 1998
 - Accompagnement de la formation
 - Intégration des activités socioculturelles (danse, etc. par un encadreur externe)
3. CFJ Kibali / Byumba
 - Analyse socio-économique des groupes cibles dans la commune de Kibali
 - Analyse du marché dans la commune de Kibali
 - Réhabilitation du CFJ
 - Construction d'un garage pour la mécanique auto
 - Achat d'équipement et des consommables pour les filières couture et forge
4. Développement d'un concept d'entrepreneurship / CEFE pour la formation des facilitateurs pour l'utilisation de la méthode (y inclus formation dans les compétences de base, création des entreprises et groupement et accompagnement après la formation) dans tous les CFJ du Rwanda
5. Développement des modules pour la formation des formateurs dans traitement et conservation des vivres, production des cosmétiques et articles de toilettes, production des articles chimiques en général

Activités prévues pour 1999 :

1. CFJ Rubona
 - Démarrage des autres filières (couture, cuisine, traitement et conservation des vivres, coiffure) y inclus achat et livraison d'équipement adaptée et réalisation des constructions nécessaires
 - Affectation d'un expert de menuiserie du Service Allemand de Développement (DED) pour un minimum de deux ans
 - Réalisation d'un camps de solidarité expérimental en créant une liaison entre une formation en agriculture de courte durée et la réconciliation
 - Documentation des activités et expériences de façon continue
2. CFJ Kibali / Byumba
 - Démarrage de la formation dans quatre filières (forge, couture, cuisine, traitement et conservation des vivres, mécanique auto) en trois étapes (Janvier, Avril, Juillet)
 - Affectation de deux experts (traitement et conservation des vivres, mécanique auto) du Service Allemand de Développement (DED) pour un minimum de deux ans
 - Intégration des activités socioculturelles
 - Documentation des activités et expériences de façon continue
3. Préfecture Butare
 - Evaluation des formations professionnelles sur place, analyse des groupes cibles, analyse du marché, réalisé par un consultant externe
 - Sur base d'évaluation, planification d'engagement du projet dans les CFJ de la préfecture (ex : installations des nouvelles filières, affectation des experts du DED, etc.)
4. Formation des facilitateurs d'entrepreneurship / CEFE et accompagnement de ceux-ci
5. Formation et perfectionnement des formateurs des CFJ

F. OBJECTIFS SPECIFIQUES, RESULTATS ET ACTIVITES

Résultat 1: Avoir renforcé le MIJESCAFOP eu égard au déploiement et à la mise en application d'une promotion de la jeunesse orientée vers l'emploi.

Activités:

- Soutien du Ministère décideur par coordination avec d'autres Ministères ou avec d'autres donateurs;
- Procéder au perfectionnement des spécialistes responsables;
- Soutenir l'élaboration d'un concept national pour la promotion de l'emploi des jeunes;
- Apporter des actions et des recommandations dans une politique de la jeunesse établie à long terme.

Stratégie envisagée : La formation professionnelle des jeunes au Rwanda n'est pas un procès d'adaptation des systèmes standards. Le Rwanda doit répondre aux besoins spécifiques liés au génocide, à l'économie agricole et au chômage. C'est la raison pour laquelle l'implémentation d'une approche de formation décrite donnera automatiquement des expériences importantes au MIJESCAFOP. Il est prévu de documenter toutes les activités réalisées par le projet et de discuter les expériences sur cette base avec le MIJESCAFOP.

Résultat 2: Avoir élargit le travail dans les Centres de Formations des Jeunes (CFJ) sélectionnés (Rubona, Kibali / Byumba, Butare) sur base des analyses réalisés par le projet.

Activités:

- Construire / réhabiliter les bâtiments des CFJ suivants les recommandations des analyses réalisés;
- Equiper les nouvelles filières;
- Montage d'ateliers;
- Installer les formateurs et des élèves;
- Assister la Direction des écoles dans la gestion des centres.

Stratégie envisagée : La formation professionnelle non-formelle est déjà repris dans les CFJ de Rubona / Kigali Rural, Kibali / Byumba, Rwabuye / Butare, Nyanza / Butare et Mugusa / Butare soit se basant sur l'appui du projet, soit se basant sur l'effort du MIJESCAFOP ou des autres organismes. A cause des déficits constatés, le projet s'engagera dans le perfectionnement et la diversification des filières dans les CFJ mentionnés soit au base des évaluations déjà réalisés (Rubona, Kibali), soit au base des évaluations à réaliser dans les premiers mois d'année 1999 (Préfecture Butare).

Résultat 3: Avoir élaboré et réalisé les formes de formation orientées vers l'emploi pour filles et garçons.

Activités:

- Développer et réaliser les nouvelles filières orientées vers les besoins des jeunes et du marché;

- Définir les cours de formation et le profil de leur qualité;
- Appuyer au niveau local, la collaboration entre les centres, les artisans ou les exploitations;
- Elaborer un plan d'encadrement des finalistes.

Stratégie envisagée : La mise en place de la formation dans les CFJ donnera des qualifications aux jeunes pour s'intégrer dans la vie économique dans leurs communes. En outre, les expériences d'approche participative en pratique donneront des informations essentielles sur les qualités déterminantes du concept de formation en général et aideront à améliorer la formation continuellement.

Résultat 4 : Avoir perfectionné les formateurs des CFJ

Activités :

- Perfectionner les formateurs dans les CFJ par des cours supplémentaires et d'accompagnement en pratique
- Former les nouveaux formateurs dans les nouvelles filières développées par le projet
- Former les formateurs en entrepreneurship pour l'intégration de ces modules dans la formation des jeunes et pour disponibiliser des spécialistes pour l'accompagnement des jeunes après la formation

Stratégie envisagée : Dans la réalisation des premières activités, le projet a constaté un grand besoin de perfectionnement des formateurs pour assurer la qualité de formation dans les CFJ et une nécessité dans la diversification des filières pour éviter une formation pour un marché déjà saturé. Avec les moyens actuellement disponibles le projet ne peut réaliser qu'une diversification et perfectionnement des CFJ dans le programme. Les moyens de PNUD assisteront spécialement à élargir cette partie pour faire profiter autres formateurs et par conséquence le programme du MIJESCAFOP en général.

Résultat 5: Avoir intégré dans les cours de formation pour les centres de formation des activités socioculturelles pour la réconciliation du pays.

Activités:

- Expérimenter dans les CFJ des approches variées de réconciliation ;
- Développer un concept avec les activités de réconciliation;

Stratégie envisagée : En plus de la formation technique dans les métiers, le projet assistera au développement des compétences sociales. Le projet expérimentera dans les CFJ avec une variété des méthodologies pour le développement d'un concept.

G. APPORT DES PARTIS

Gouvernement Rwandais :

- Mise en place d'un personnel qualifié au niveau national, nécessaire pour la réalisation du projet, et dans les CFJ sélectionnés en continuant le paiement de leurs salaires
- Mise en place du personnel auxiliaire
- Mise à disposition de bureaux raisonnables
- Soutien dans l'organisation du projet, dans la coordination avec d'autres services qui sont importants pour la réalisation du projet, au niveau national et au niveau régional
- Soutien du personnel expatrié dans les tâches leur attribuées et mise à leur disposition de tous les renseignements importants pour le projet, les documents et les informations

GTZ / BMZ :

- Envoi d'un expert pour la promotion et la formation de la jeunesse comme coordinateur
- Envoi d'un spécialiste à court terme pour des questions spéciales (perfectionnement d'enseignants, élaboration de programmes d'études, analyse des marchés locaux, coopératives, etc.)
- Financement du personnel auxiliaire local dans un temps limité
- Deux voitures, équipements de bureau
- Réhabilitation / Construction et équipement des CFJ sélectionnés (avec l'accord du PNUD ces activités seront arrêtées et traversées au PNUD en faveur des activités de perfectionnement d'enseignants)

PNUD :

- Réhabilitations / Constructions additionnelles dans les CFJ sélectionnés suivant les recommandations du projet
- Equipement des filières nouvellement installées dans les CFJ sélectionnés
- Financement des logistiques plus élargis à cause d'élargissement des activités du projet en général (trois voitures, motos, personnel, etc.)

Assistance des autres partenaires du MIJESCAFOP :

- Le gouvernement canadien a supporté la première formation des formateurs dans treize filières. Actuellement, le projet est terminé et un nouveau projet est en planification, mais pas encore lancé.
- Le grand Duché de Luxembourg a appuyé en équipement dans quelques CFJ.
- Le PNUD supporte la formation des jeunes en situation difficile dans le CFJ Mayange.
- La communauté française de Belgique planifie pour le moment un projet d'appui qui n'est pas encore lancé.

H. RISQUES

Un risque réside dans la situation de sécurité dans les régions rurales du pays.

I. OBLIGATIONS ET CONDITIONS PREALABLES

Le programme sera conditionné par les points suivants :

- L'accord des autorités gouvernementales en ce qui concerne les objectifs et les stratégies du Projet ainsi que le soutien qu'il accorde à l'exécution de ce projet sur toute sa durée
- Le commun accord entre le PNUD et la GTZ aux conditions de coopération établies

J. SUIVI DU PROJET, RAPPORT ET EVALUATION

Suivi tripartite et examen du projet

Au cours de son exécution, le Projet pourrait être soumis à un examen (examen conjoint des représentants du Gouvernement Rwandais, du PNUD et de l'Agence d'Exécution) sur demande de l'une ou l'autre des parties. L'évaluation aura lieu après l'exécution du Projet. Le Coordinateur du Projet préparera et soumettra à l'Agence d'Exécution un document préliminaire de rapport final un mois avant la réunion tripartite. Le Projet sera soumis aux missions périodiques de suivi de l'agence d'exécution pour évaluer le progrès atteint. Les rapports de missions seront soumis au Gouvernement, au PNUD et aux donateurs.

Evaluation du Projet

Des rapports d'avancement trimestriels seront préparés par l'Unité de programme pour faciliter le suivi. Le projet sera soumis à plusieurs évaluations en profondeur 6 mois après son exécution. L'organisation, les termes de référence et le calendrier des évaluations seront déterminés après concertation des parties engagées dans le Projet.

K. CONTEXTE LEGAL

Ce document de projet constituera un instrument de référence conformément à l'article 1 de l'Accord de Base Standard d'Assistance qui a été établi entre le Gouvernement Rwandais et le programme des Nations Unies pour le Développement et signé par les deux parties.

Les amendements suivants peuvent être apportés à ce document uniquement avec la signature du Représentant Résident, sous réserve qu'il (elle) soit assuré(e) que les autres signataires n'ont aucune objection sur les changements proposés :

- a) Révision ou ajout à l'une ou l'autre des annexes de ce document de projet ;
- b) Révision qui ne demande pas de changement important des objectifs immédiats, ou qui augmente les frais de consultation ou autres frais pour raison d'inflation, ou encore qui prenne en compte la flexibilité des dépenses de l'Agence d'Exécution.

Répartition des différents coûts Projet Appui aux Centres de Formation des Jeunes (CFJ)

Désignation	Mois	Quantité	Forfait US \$	Prix Unitaire US \$	Total US \$
1.0 Personnel					
Expert en provenance de la Centrale GTZ qualifié dans le domaine de formation des jeunes					13 500,00
Assistant socio-économique	16	1		500,00	8 000,00
Chauffeur	16	1		350,00	5 600,00
Component total - (1.0)					27 100,00
2.0 Subcontract					
Construction / Réhabilitation des CFJ	16		120 000,00		120 000,00
Sub total - (2.0)					120 000,00
3.0 Equipement					
Matériel de bureau	16			300,00	4 800,00
Outils pour la Formation	16		90 000,00		90 000,00
Meubles pour les classes et les bureaux	16		10 000,00		10 000,00
Biens de consommation / formation	16		60 000,00		60 000,00
Véhicules	16	3		22 000,00	66 000,00
Dix motos (personnel des CFJ, encadreurs, etc.)	16	10		2 500,00	25 000,00
Sub total - (3.0)					255 800,00
4.0 Divers					
Administration locale, comptabilité, dédouanement	16			400,00	6 400,00
Transport des matériaux et des équipements dans les différents centres	16		5 000,00		5 000,00
Fonctionnement et maintenance, lubrifiant, etc.	16			1 500,00	24 000,00
Subventions Partenaire (MIJESCAFOP, formateurs, etc.)	16		25 000,00		25 000,00
Sub total - (4.0)					60 400,00
Sub total (1.0, 2.0, 3.0, 4.0)					463 300,00
Imprévus, 2%			9 266,00		9 266,00
TOTAL					472 566,00
Administration régionale et suivi budgétaire					7 089,00
Management Fees - Centrale Eschborn					30 717,00
GRAND TOTAL US \$					510 372,00

Nous disons : cinq cent dix mille trois cent soixante douze